

Monsieur le Maire, l'Équipe Municipale, le personnel communal vous souhaitent une bonne année !

Les Violainoises et Violainois sont chaleureusement conviés

à la cérémonie des vœux qui se déroulera le :

Samedi 5 janvier à 16h30

à la salle Jean MOULIN



AGENDA

Samedi 5	Cérémonie des Vœux à la population Salle Jean Moulin à 16h30
	10^{ème} FESTIBALL U9-U13 de 8h00 à 19h00 - salle des sports (rue des Chênes) Entrée gratuite - restauration sur place
Dimanche 6	10^{ème} FESTIBALL U9-U13 de 8h00 à 19h00 salle des sports (rue des Chênes) Entrée gratuite - Restauration sur place
Mercredi 9 et Jeudi 10	Opération « sapin malin » – ramassage des sapins par la Municipalité dès 8h00 (p.3)
Samedi 12	Opération « sapin malin » - Récupération du paillis dès 10h00 salle Jean Moulin (P.3)
Jeudi 17	Réunion publique d'information (1/3) sur l'enfouissement des réseaux à 18h30 - salle des fêtes (voir p.3)
vendredi 18	Comité de lecture à 18h30 - bibliothèque
Samedi 19	Collecte de sang de 8h30 à 12h00 - salle des fêtes
Jeudi 24	Réunion publique d'information (2/3) sur l'enfouissement des réseaux à 18h30 - salle des fêtes (voir p.3)
Mercredi 30	Réunion d'information pour la colonie à la Giettaz à 18h00 en mairie

À la Une :

Cérémonie des vœux

Sapin Malin

Inscription école maternelle

Centre de février

La bibliothèque sera fermée la 1^{ère} semaine de janvier du 2/01 au 5/01/19



Mairie de Violaines
Place du Général de Gaulle

Horaires: du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi: 8h30-12h / 13h30 - 17h Samedi: 9h-12h

Tél: 03.20.29.81.29 Fax: 03.20.49.75.87
mairiedeviollaines@violaines.fr



Rejoignez-nous sur notre page : ville de Violaines - Officiel

PRÉ-INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE - RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Votre enfant fera sa première rentrée scolaire en septembre 2019 ? Afin d'anticiper sur le prévisionnel des effectifs et ainsi maintenir les classes de l'école maternelle, la commune organise cette année les inscriptions en 3 étapes :

- Etape 1 : pré-inscription (Décembre 2018)
- Etape 2 : dépôt du dossier administratif au pôle scolarité jeunesse (Mars 2019)
- Etape 3 : rencontre avec la directrice et validation (Avril 2019)

Les parents des enfants nés en 2016 ont reçu un courrier de pré-inscription. Nous prolongeons le délai de retour du coupon réponse au pôle scolarité jeunesse jusqu'au 7 janvier.

Merci pour votre participation !

CENTRE DE FÉVRIER

Les inscriptions pour le centre de loisirs des vacances de février (**du 11/02/19 au 22/02/19**) ont lieu durant les permanences du Pôle Scolarité Jeunesse (tous les jours de 16h45 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h) **jusqu'au 26/01/19**. Pour les enfants inscrits aux activités périscolaires ou ayant fait le centre de juillet et/ou août 2018, il faudra fournir **la notification ATL 2019** (pour les ayants droits). Pour les autres, voici les pièces à joindre obligatoirement : carnet de vaccination, notification ATL 2019 (pour les ayants droits), certificat d'aptitude aux activités physiques et sportives, attestation de la police d'assurance (en cours de validité). Pôle jeunesse : 03.20.29.65.37

COLONIE À LA GIETTAZ



Réunion d'information
mercredi 30 janvier à 18h00
en mairie

INFOS RECENSEMENT DU 19 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement est organisé par l'INSEE, il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

**8 agents recenseurs sillonneront Violaines par secteur afin de recueillir les éléments de l'enquête.
Merci de leur réserver votre accueil.**

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur qui vous remettra vos identifiants de connexion sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La réforme des listes électorales permet aux électeurs de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin et jusqu'au 7^{ème} vendredi pour les élections européennes. Ainsi, pour les prochaines élections européennes du 26 mai 2019 la date limite d'inscription sur les listes est fixée **au 30 mars 2019**.

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2019

- Le prélèvement à la source va être le nouveau mode de paiement de l'impôt sur le revenu. Plus d'infos sur prelevementalasource.gouv.fr ou au 0811 368 368 (prix d'un appel + 0,06 € par minute)
- Afin de lutter contre la conduite sans assurance, les policiers et les gendarmes auront accès, au fichier des véhicules assurés (FVA) devant permettre aux forces de l'ordre de détecter plus facilement les véhicules non assurés en circulation.
- Prix des timbres



1,05€

0,88€

0,86€

GRT GAZ INFORMATION CANALISATIONS

Grt gaz est propriétaire de canalisations transportant le gaz naturel sur la commune. Tous les propriétaires de la commune identifiés dans le cadre des obligations d'information seront destinataires d'un courrier d'information de la part de **Grt gaz** notamment sur les déclarations réglementaires de travaux à proximité des canalisations et sur les réflexes à avoir en cas d'accident sur une canalisation sans fuite ou avec fuite apparente.

N° vert 0800 30 72 24 (en cas d'accident)
Plus d'info sur www.grtgaz.com

OPÉRATION SAPIN MALIN

L'opération annuelle sapin malin se déroulera en deux temps :
Un ramassage des sapins organisé par la Municipalité aura lieu le : Mercredi 9 et jeudi 10 janvier à partir de 8h00
 (merci de déposer votre sapin, sans neige artificielle ni décorations, sur le trottoir devant votre domicile).
Le paillis sera récupérable le : samedi 12 janvier de 10h à 12h derrière la salle Jean Moulin (pour ceux qui le souhaitent).

Le paillis de sapin est un désherbant naturel qui constituera un paillage avec un fort pouvoir herbicide. utilisez-le dans votre jardin pour recouvrir les sentiers, les pieds d'arbres et arbustes.



Grâce à la mobilisation des bénévoles des associations Violainoises et de la Municipalité, le montant des dons récoltés cette année s'élève à **3430,50€**
Merci à tous !

COMMERÇANTS AMBULANTS

PIZZA LÉO

Vente de pizzas artisanales (produits frais et locaux)
 tous les jeudis de 18h à 22h
 Place de Tassigny

CHEZ FIFI AU CH'TI FROMAGER

Vente de fromages, produits laitiers et charcuterie
 tous les jeudis de 16h à 20h
 Place de Tassigny

INFOS ASSOS

L'association des Chevaliers de la fraise violainoise

organise un repas dansant à la salle des fêtes : le dimanche 10 février 2019 à partir de 11h30
 (Menu : Couscous, fromage, salade, gâteau)
 Tarif : 15€ boissons non comprises
 Renseignements auprès de M. Scheers : 06.52.54.20.17
 Inscription Mer. 9 /01/19 de 14h à 16h
 salle des aînés rue des chats (limité aux 100 premiers inscrits)

VITAGYM

Vous souhaitez pratiquer une activité physique sans souffrir et dans une ambiance très sympa? Venez nous rejoindre les :

- Lundi de 18h30 à 20h00 (gym +30' de zumba)
 - Mercredi de 18h15 à 19h45
 - Vendredi de 9h à 10h
- Tarifs : Violainois 72€/an
 Extérieurs 107€/an (remise de 10€ si inscription en janvier)
 Rens. Mme Nathalie Suret 06.83.57.70.88

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE AIDE DE LA RÉGION POUR ROULER AU BIOÉTHANOL

Pour améliorer le pouvoir d'achat tout en réduisant la pollution de l'air, la Région met en place à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide pour ses habitants : la conversion au bioéthanol E85 des voitures à essence. Cette nouvelle aide vise à financer 33% du coût de la conversion (installation par votre garagiste d'un boîtier dans la limite de 300€).

Conditions d'éligibilité à l'aide : être domicilié en région Hauts-de-France, avoir converti, après le 1^{er} janvier 2019, son véhicule au bioéthanol, par la pose d'un système homologué par un installateur habilité. Plus de renseignements sur www.hautsdefrance.fr

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

En ce début d'année 2019, la commune poursuit son plan de rénovation de la voirie communale. Au-delà de la réfection des trottoirs, les réseaux aériens (électricité, téléphone) seront enfouis et l'éclairage public le plus ancien sera rénové.

L'ensemble de ces travaux sera mis en oeuvre selon 2 tranches :

- Tranche 1 : Centre-bourg au cours du 1^{er} semestre,
- Tranche 2 : Cité de la Gare au cours du second semestre.

La tranche du centre-bourg comprend 3 secteurs :

- Secteur 1 : Rues Abbé Lemire, Jean Jaurès, Jules Guesdes, l'allée des écoles,
- Secteur 2 : Place du Général De Gaulle, rue des chats, rue des cèdres,
- Secteur 3 : Rues de l'église et Pierre Lecoeuche

Cet ensemble appartenant au domaine public sera entièrement financé par la commune, avec l'aide de partenaires (Orange, ENEDIS, Fédération de l'Energie du Pas-de-Calais et le SIADEBP pour la rue P Lecoeuche). Le démarrage de la tranche1, secteur 1 du chantier est fixé au **4 février 2019**. Des réunions sont organisées par secteur avec les riverains concernés, le bureau d'étude ERC et l'entreprise Ducrocq TP chargée de la réalisation des travaux. Les Elus seront vos interlocuteurs, ils se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Permanences des élus

Monsieur le Maire : M. Jean-François CASTELL - lundi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous pris en Mairie.

Les adjoints:

Mme Isabelle VERMUSE : aînés, handicap, économie locale, agriculture - mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous

M. Frédéric LELONG : travaux, urbanisme - sur rendez vous

Mme Isabelle TRAISNEL : communication, information sur rendez-vous

M. Alain DELANNOY : finances sur rendez vous

Mme Christine COULON : action sociale, solidarité, logement - sur rendez-vous lundi de 18h à 20h et le samedi de 10 h à 11 h

M. Jean-Jacques GODSENS : cadre de vie, quartiers, environnement, associations sur rendez-vous

Mme Marie-Auréli WATTELLIER : écoles, jeunesse - 1er samedi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous

M. Olivier BONVARLET : fêtes - sur rendez-vous

Permanences des organismes extérieurs

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles	Permanences juridiques et violences conjugales au CCAS d'Auchy Les Mines – sur rendez-vous au 03.62.61.48.90
Assistante Sociale du Département	Mardi 8 janvier uniquement sur rendez-vous auprès de Mme BORIST au 03.21.61.35.60
Mission Locale de l'Artois	Vendredi 4 janvier de 8h30 à 12h30 au CCAS
PLIE	Jeudi 24 janvier à 14h au CCAS sur rendez-vous au 03.21.64.59.21
«La Passerelle»	Conseil en écriture publique - rendez-vous auprès de M. LEGRAND au 06.38.23.16.61
CARSAT	Le mardi au CCAS uniquement sur rendez-vous auprès de Mme REANT au 03.20.05.64.70. (Permanence de Béthune sans RDV : lun., jeu. et ven. de 8h30 à 11h45 - 54 rue Gaston Defferre)
Permanence de la caisse de retraite complémentaire (CICAS)	Rue Ferdinand Bar « La Charité» à Béthune sur rendez-vous au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h
Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales	Vendredi 11 et 25 janvier de 13h30 à 16h30 au CCAS
Consultations des nourrissons PMI	Vendredi 11 janvier – Garderie « les Zouaves » Allée des écoles de 13h30 à 16h00
Relais Assistantes Maternelles	Vendredi 18 janvier - Animation de 9h45 à 11h15 à la salle de tennis de table, complexe Jean Moulin rue du Mont Soret. Permanences administratives sur rendez vous au 03.91.82.67.45, au pôle scolarité jeunesse de 16h30 à 18h. Pas d'animation ni de permanences administratives pendant les vacances scolaires

Infos pratiques

CCAS : lundi : fermé / mardi : de 9h00 à 11h30 et 13h30 à 17h30 - mercredi de 9h00 à 11h30/jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h00 à 11h30. Permanence dédiée pour la mutuelle les jeudis (semaines impaires) de 9h à 12h. Pôle Scolarité Jeunesse : horaires d'ouverture - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h45 à 18h30 - mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - samedi de 9h30 à 12h. 03.20.29.65.37

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi de 9h à 12h et 14h à 18h30 - mercredi 9h à 12h et 14h à 17h - vendredi 9h à 12h et 14h à 19h - samedi 9h à 12h - (fermé le samedi pendant les vacances scolaires) 19 rue Eustache Varet - 03.20.29.06.55

Permanence du conciliateur : Envoyer vos demandes de rendez-vous par mail à :

conciliateursdeshautsdefrance@gmail.com en précisant le sujet ainsi que votre nom et adresse postale. Vous serez ensuite redirigés vers une permanence proche de votre domicile.

Services de garde des pharmacies (gardes des week-end et jours fériés) : ServiGardes : 0825 74 20 30 ou www.servigardes.fr

Services de garde des médecins : Médi'Ligne du Pas-de-Calais : 03.21.71.33.33, en cas de problème d'ordre médical la nuit de 20 h à 8 h, ou le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h. En cas de grande urgence le 15 ou le 112 pour les téléphones portables.

Récupération du verre : collecte en apport volontaire

Collecte des encombrants : **mercredi 6 mars 2019**

Déchetterie de Haisnes : « les Marnières» 1, route de Vermelles à Haisnes 03.21.37.49.85 - Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h20 à 18 h, le dimanche de 9 h 20 à 12h - Amiante : collecte à domicile (30€ le «big bag») car le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé. Déchets ménagers spéciaux (acides, produits chimiques, peintures etc.) le mardi, vendredi et samedi de 9h20 à 18h et le jeudi de 9h20 à 13h.

Collecte des déchets verts : **vendredi 18 janvier**

Passage de la balayeuse : **jeudi 17 et vendredi 18 janvier**